

SNTRS



**CNRS-INRIA
INSERM-IRD
INED-INRETS**

En bref...

SNTRS-CGT – 7, rue Guy Môquet, 94800 Villejuif - Tel : 01 49 58 35 85 - Télécopie : 01 49 58 35 33
Courrier électronique : sntrs-cgt-bn@vjf.cnrs.fr - Site web : <http://www.sntrs.fr>

Numéro 113 du 19 septembre 2006

Premier recul du gouvernement sur le décret AERES au CTP Ministériel du 19 septembre 2006 : Amplifions la lutte des personnels pour exiger le retrait total de ce décret !

Coup sur coup, le CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) a rejeté le projet de décret sur l'AERES (Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) le lundi 11 septembre, puis le CTP MESR (Comité Technique Paritaire du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) portant sur le même point a été boycotté par l'ensemble des organisations syndicales le 13 septembre pour montrer leur opposition.

Lors du nouveau **CTP MESR convoqué ce jour** le ministère a présenté plusieurs reculs importants sous forme d'amendements :

- 1) « Le Comité National de la Recherche Scientifique et le Conseil National des Universités (CNU) peuvent présenter chacun **3 noms** » avec un ordre de classement au lieu de 7 noms dans la version précédente, ce qui limite un peu le choix arbitraire des membres du conseil de l'AERES par le ministère (article 2);
- 2) « La section des unités **Elle conduit ces évaluations soit directement, soit en s'appuyant sur les établissements et organismes selon les procédures qu'elle a validée.** » (article 11). Il s'agit de la reprise complète du texte de l'article 9 de la loi sur la recherche du 18 avril 2006, que le gouvernement n'avait même pas respecté dans la version précédente du décret !

Malgré ces amendements de dernière minute, ce décret reste bien dans l'esprit de la Loi Programme et de l'ensemble de la politique gouvernementale. Cette agence est un instrument qui renforcera sérieusement le pilotage de la recherche et de l'enseignement supérieur. Le vote final au CTPM du 19 septembre a néanmoins été de **13 Pour (Administration), 13 Contre (CGT, FO, FSU, UNSA, CFDT)**.

Il s'agit d'un premier recul à mettre à l'actif de l'action unitaire des organisations syndicales.

Il faut continuer l'action en informant largement nos collègues des dangers de ce décret et faire signer la « lettre intersyndicale à Villepin » exigeant le retrait de ce décret.

Villejuif, le 19 septembre 2006

Paris, le 13 septembre 2006

Monsieur Dominique de VILLEPIN
Premier Ministre

Monsieur le Premier Ministre,

Coup sur coup, le CNESER (Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) a rejeté le projet de décret sur l'AERES (Agence d'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur) le lundi 11 septembre, puis le CTPMESR (Comité Technique Paritaire du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche) portant sur le même point a été boycotté par l'ensemble des organisations syndicales le 13 septembre pour montrer leur opposition. C'est une situation exceptionnelle à l'heure où le gouvernement déclare promouvoir le dialogue social ! L'évaluation des laboratoires, équipes et acteurs de la recherche et de l'enseignement supérieur est d'une importance capitale, sa légitimité suppose sa reconnaissance par les personnels. Ce n'est pas le cas avec le projet de décret actuel. Le pilotage de la recherche directement par le gouvernement sans appui sur des instances d'évaluation indépendantes mène à la catastrophe.

Nous vous demandons de retirer le projet de décret et d'ouvrir sans délai les discussions qui s'imposent avec les instances actuelles, les organisations syndicales, les institutions scientifiques.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Premier Ministre, en notre ferme détermination à promouvoir la haute qualité de la recherche et de l'enseignement supérieur dans notre pays.

Jean FABBRI, Secrétaire Général SNESUP-FSU – Jacques FOSSEY, Secrétaire Général du SNCS-FSU – Arlette LEMAIRE, Secrétaire Générale du SNASUB-FSU – Jacques LAFONTAN, Secrétaire Général du SNEP-FSU

Marie-Claude CHARRIER, Secrétaire Général de la FERC Sup-CGT – Alain ROQUES, Secrétaire National de la CGT-INRA, Annick KIEFFER, Secrétaire Générale du SNTRS-CGT

Jean-Yves ROCCA, Secrétaire Général de A&I UNSA – Dominique LAFFARRE, Secrétaire Générale de SUP'RECHERCHE-UNSA – Jacques DROUET, Secrétaire Général Adjoint du SNPTES-UNSA – Daniel DELMAS, Secrétaire Général du SB/UNSA

Bernard RETY, Secrétaire Général Adjoint du SNPRES-FO

Stéphanie PARQUET-GOGOS et Laurence PENNEQUIN, Secrétaires Fédérales de SUD-EDUCATION

Thierry MAGALLON, Président du Groupe CFTC Recherche

Bruno JULLIARD, Président de l'UNEF